État de santé de la batterie

Date du diagnostic : 23/10/2025 à 17:37 Europe/Paris



Édition à jour disponible sur https://certificate.get-moba.com/certificates /c2024a05edf.pdf



Citroën C5 Aircross

VIN: VR7ARHPY6RL030519

Date de mise en circulation: 30/12/2024

État de la batterie



Capacité utile restante / Capacité utile neuve (2)

10,06 kWh / 11,4 kWh

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies	(3)
-------------------	-----

☆ Été (25°C)

O Usage urbain

50 - 56 km

38 - 42 km

Usage autoroute

37 - 41 km

30 - 34 km

Usage mixte

45 - 49 km

35 - 39 km

(3) En mode 100% électrique. Calculé dans des conditions de références. L'autonomie réelle d'un véhicule éléctrique dépend de votre consommation.





⁽¹⁾ SOH issu des données fournies par le système de gestion de la batterie du constructeur (BMS). Ce SOH n'est pas testé indépendamment du constructeur.

⁽²⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.